



## Remunicipalisation de l'eau: Suez menace le Chili

Par [Olivier Petitjean](#)

Mondialisation.ca, 21 juillet 2020

[Observatoire des multinationales](#) 19 juin  
2020

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Thème: [Loi et Justice](#), [Transnationales](#)

Confronté à la perte d'un contrat dans la ville d'Osorno au Chili, le groupe Suez brandit la menace d'un recours aux tribunaux arbitraux privés. Un cas hautement symbolique, car ce serait la première remunicipalisation de l'eau dans ce pays, qui apparaît comme l'une des vaches à lait financières du groupe français.

Le groupe français Suez a [menacé officiellement le Chili](#) d'un recours à l'arbitrage international, autrement dit à ces fameux tribunaux commerciaux privés qui permettent à des « investisseurs » de poursuivre des gouvernements qui prendraient des mesures défavorables à leurs intérêts. En cause : la volonté de la ville d'Osorno (environ 150 000 habitants) de mettre fin à son contrat de gestion du service d'eau, suite à une coupure de plusieurs jours et des problèmes de qualité survenus en 2019. Lors d'un référendum citoyen organisé dans la ville, sur fond de manifestations populaires dans tout le pays contre le coût de la vie, 90% des votants se sont prononcés pour la remunicipalisation.

Suez est tristement habitué au recours à l'arbitrage international. Le groupe a lancé plusieurs procédures contre l'Argentine suite à la vague de remunicipalisations de l'eau dans le pays du début des années 2000 (lire notre enquête [Litiges entre États et multinationales : le cas emblématique du conflit entre Suez et l'Argentine](#)). Il a brandi la même menace à l'encontre de l'Indonésie lorsqu'il fut question de remunicipaliser le service de l'eau de Jakarta (lire [notre article](#)).

Pourquoi cette attitude aussi agressive du groupe français ? Il ne veut clairement pas laisser s'ouvrir une brèche au Chili, l'un des rares pays du monde où la gestion privée de l'eau est la règle (depuis la dictature d'Augusto Pinochet) et où Osorno pourrait devenir la toute première ville à mettre fin à un contrat avec une entreprise pour reprendre directement la gestion du service. Avec le risque de voir se répéter pour Suez les déconvenues rencontrées en Argentine et en Bolivie ces dernières années.

Il faut dire que le Chili est un peu une vache à lait pour le groupe français, qui y détient de nombreux contrats à travers un écheveau compliqué de participations via sa filiale espagnole Agbar et sa sous-filiale chilienne Aguas Andinas (lire [Comment Suez et Agbar ont tissé leur toile au Chili](#)). Selon les données financières publiées dans le document d'enregistrement universel de Suez, Aguas Andinas a reversé ces dernières années autour de 180 millions d'euros par an à ses actionnaires (parmi lesquels Suez), soit presque 150% de ses profits. Autrement dit, une trésorerie qui s'assèche progressivement pour faire remonter de l'argent depuis le Chili dans les poches d'« investisseurs » étrangers.

La source originale de cet article est [Observatoire des multinationales](#)  
Copyright © [Olivier Petitjean](#), [Observatoire des multinationales](#), 2020

---

Articles Par : [Olivier Petitjean](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)